

Paris, le 15 octobre 2008

Bilan des contrôles effectués lors du Tour de France 2008

1.- Avant le Tour de France

- Contrôles durant la préparation au Tour de France :

- 31 coureurs contrôlés lors d'épreuves précédentes, notamment les championnats de France (7) ;
- 30 coureurs ont été contrôlés lors de stages de préparation au TDF ;
- 5 coureurs ont fait l'objet de contrôles ciblés à domicile ;
- 4 coureurs ont été contrôlés en transit à Roissy.

- Prélèvements sanguins sur l'ensemble des 180 coureurs les 3 et 4 juillet à Brest :

Ces contrôles antidopage (avec échantillons A et B) étaient principalement destinés à permettre des ciblage ultérieurs. Les résultats des analyses effectuées par le laboratoire de Lausanne ont été remis en main propre aux coureurs, en suggérant pour certains de transmettre leurs résultats au médecin d'équipe en raison d'un éventuel risque sanitaire. Les résultats ont également été transmis rapidement à l'UCI pour être intégrés au passeport biologique.

2.- Contrôles sur le territoire français pendant le Tour de France

218 contrôles individuels ont été pratiqués et ont donné lieu à 298 prélèvements, soit près de 50 % de plus qu'en 2007.

Ces différents prélèvements se répartissent de la manière suivante :

- Urine : 205
- Sang : 71
- Phanères : 22

Parmi ces 218 contrôles, 159 ont été effectués lors de l'arrivée des étapes, 20 le soir d'une arrivée de manière inopinée à l'hôtel et 39 de manière inopinée lors d'une journée de repos à l'hôtel. Parmi ces derniers, 29 prélèvements sanguins étaient destinés à affiner le ciblage initial, en complétant les données issues des prélèvements réalisés à Brest. Les données ont également été transmises rapidement à l'UCI pour intégration dans le passeport sanguin des sportifs concernés.

- Nombre de cyclistes contrôlés à compter de la première étape, par nationalité

180 coureurs étaient engagés, 145 ont terminé la course, 95 ont été contrôlés au moins à une reprise, parmi lesquels 22 français, 18 espagnols, 9 allemands, 6 italiens et 6 belges.

- Bilan des contrôles par équipe

Toutes les équipes ont été contrôlées (de 2 à 9 coureurs et de 4 à 45 contrôles par équipe).

- Détail des prélèvements et des analyses

- Prélèvements urinaires : 205
- Prélèvements sanguins : 71
- Phanères : 22
- Analyses spécialisées :
 - 91 analyses EPO
 - 18 analyses IRMS

3.- Coopération internationale

La coopération internationale pour la politique opérationnelle antidopage pour le Tour de France a été systématiquement recherchée :

- Avant le Tour de France, l'AFLD s'est appuyée sur le réseau des agences nationales antidopage et leur association (ANADO), ainsi que sur l'AMA, pour faire réaliser certains contrôles à l'entraînement à l'étranger ;
- Lors de son passage en Italie, les coureurs du Tour ont été contrôlés par le comité national olympique italien (CONI), en collaboration avec l'AFLD :
 - A l'arrivée de la 15^{ème} étape, le 20 juillet à Prato Nevoso : 14 coureurs contrôlés à l'arrivée + 6 le soir à l'hôtel.
 - Pendant la journée de repos avant la 16^{ème} étape à Cunéo (21/07) : 35 contrôles inopinés à l'hôtel, répartis en 18 contrôles sanguins et 17 contrôles urinaires.
- L'AFLD a bénéficié du concours de différents laboratoires accrédités par l'AMA, soit pour réaliser des analyses visant à la détection de l'hormone de croissance ou au calcul des paramètres sanguins (laboratoire de Lausanne), soit pour la réalisation des analyses urinaires des prélèvements réalisés par le Coni (laboratoire de Rome) ;
- Enfin, dans le cadre des dispositions du code mondial antidopage, et pour les résultats révélés après la fin du Tour de France, l'AFLD se félicite d'avoir pu systématiquement s'appuyer sur les agences nationales antidopage en place (Italie, Allemagne, Autriche) pour procéder à la notification officielle, en mains propres, du résultat aux sportifs domiciliés à l'étranger. Ces agences nationales peuvent également ouvrir des procédures disciplinaires pour leurs ressortissants, parallèlement à la procédure engagée systématiquement en France en application de la loi française.

4.- Résultats des analyses

- Analyses pendant ou dans le prolongement immédiat du Tour de France :

A l'issue du Tour, 76 des 180 coureurs ont déclaré disposer d'une AUT lors des contrôles hématologiques systématiques avant le départ du Tour.

Le département des analyses de l'Agence (laboratoire de Châtenay-malabry) a mis en évidence 22 résultats anormaux concernant 13 coureurs :

- 4 détections d'EPO concernant 3 coureurs (MM. Beltran, Duenas, Ricco 2 fois).
- 2 détections d'un stimulant, heptaminol (2 cas identiques pour le même coureur, M. Fofonov) ;
- 14 détections d'un glucocorticoïde, concernant 7 coureurs, disposant pour d'entre eux d'une AUT délivrée par l'AFLD et pour 4 autres d'une AUT délivrée par l'UCI et 2 détections d'un bêta-2 agoniste, concernant 2 coureurs disposant pour l'un d'une AUT délivrée par l'UCI et pour l'autre de 2 AUT délivrées respectivement par l'UCI et l'AFLD;

- Analyses effectuées après le Tour, en septembre/octobre 2008 :

38 échantillons sanguins ont été testés à Lausanne pour une pré-détection de l'EPO Cera dans le sang avec le test développé par ce laboratoire avec le concours du groupe pharmaceutique Roche et le soutien financier de l'AMA. Cette sélection comprenait environ pour moitié des échantillons de sportifs ciblés et pour l'autre moitié des échantillons non ciblés. Ces analyses ont permis de détecter la présence d'EPO Cera pour 4 cyclistes.

Compte tenu des résultats de ces analyses, l'analyse par la méthode d'isofocalisation électrique pratiquée sur les échantillons sanguins par le Département des analyses de Châtenay-Malabry, qui l'a mise au point, a permis de déclarer officiellement 8 rapports d'analyses anormales sur les échantillons A (MM. Ricco, Piepoli, Schumacher et Kohl). Cette méthode, validée par l'Agence mondiale antidopage et utilisée par de nombreux laboratoires antidopage dans le monde, était jusqu'alors principalement appliquée aux échantillons urinaires. Elle peut cependant être utilisée avec la même fiabilité dans une matrice sanguine, ainsi qu'en attestent les publications scientifiques dont elle a déjà fait l'objet¹, même si les moyens disponibles jusqu'alors tendaient à privilégier, essentiellement pour des raisons pratiques, les analyses portant sur des échantillons urinaires.

5.- Résultats des procédures

Au 14 octobre 2008 et selon les informations à notre disposition :

- le Coni a sanctionné M. Riccardo Ricco d'une suspension de vingt-quatre mois, après avoir décidé une suspension provisoire dès la fin du mois de juillet ;
- la FFC a sanctionné M. Dmitri Fofonov en première instance d'une suspension de trois mois et l'a disqualifié du Tour de France;
- les procédures et l'instruction des dossiers sont en cours devant l'AFLD et certaines agences nationales compétentes (Italie, Allemagne et Autriche) pour MM. Beltran, Duenas, Piepoli, Schumacher et Kohl. L'AFLD devra également se prononcer sur le cas de M. Ricco.

6.- Conservation des échantillons

Les échantillons de sérum, de plasma ou d'urine peuvent être conservés pendant la durée correspondant au délai de prescription de huit ans fixé par le code mondial antidopage, dans des conditions de froid adaptées.

¹ Voir :

- *Isoelectric profiles of human erythropoietin are different in serum and urine*, F. Lasne, L. Martin, J.A. martin, J. de Ceaurriz, International journal of biological macromolecules 41 (2007) 354-357
 - *Recombinant erythropoietin found in seized blood bags from sportsmen*, J. Mallorqui,, J. Segura, C. de Bolos, R. Gutierrez-Gallego, JA Pascual, Haematologica 2008 ; 93(2) 313-314